

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AGEN - 4701 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 23/07/2024 - 4868 - 2000 B 50145 - 433 900 024 - A.T.J.

SAS ATJ

Exercice clos au 31 décembre 2023

PARTIE **BILAN ACTIF - PASSIF**
CERTIFIE CONFORME LE 28 JUIN 2024

Certifié Conforme


COMPTES ANNUELS

orcom

Expertise Comptable Audit & Conseil

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	5 357	5 357		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	8 997	2 879	6 118	6 478
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	129 972	63 280	66 692	84 978
	Autres immobilisations corporelles	46 272	43 341	2 931	7 014
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	5 554 553	2 034 478	3 520 075	3 596 455
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 117		2 117	2 117
TOTAL (II)		5 747 268	2 149 335	3 597 933	3 697 042
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				316
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	12 000		12 000	43 800
	Autres créances	1 849 461		1 849 461	1 891 641
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	128 136		128 136	61 397
	Charges constatées d'avance				83
	TOTAL (III)	1 989 597		1 989 597	1 997 237
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		7 736 865	2 149 335	5 587 530	5 694 278

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

2 117

2 117

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 724 000	3 040 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	186 000	
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	304 000	304 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 289 306	1 132 214
	Résultat de l'exercice	176 038	157 092
	Subventions d'investissement	67 500	
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		4 746 844	4 633 306
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	93 260	111 353
	Emprunts et dettes financières divers (3)	653 573	806 829
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 740	50 417
	Dettes fiscales et sociales	66 292	92 374
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)	5 822	
Total des dettes		840 686	1 060 972
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		5 587 530	5 694 278
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		176 037,56	157 092,48
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		766 508	968 683
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		272	289
(3) Dont emprunts participatifs			

SAS ATJ

Exercice clos au 31 décembre 2023

PARTIE **COMPTE DE RESULTAT**
CERTIFIE CONFORME LE 28/06/2024

Certifié conforme


COMPTES ANNUELS

orcom

Expertise Comptable Audit & Conseil

Compte de Résultat

1/2

				31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	159 608		159 608	218 667
	Montant net du chiffre d'affaires	159 608		159 608	218 667
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			30 213	9 489
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				5 470
	Autres produits			201	68
	Total des produits d'exploitation (1)			190 022	233 694
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			142 655	231 051
	Impôts, taxes et versements assimilés			13 194	9 712
	Salaires et traitements			110 390	301 888
	Charges sociales du personnel			32 341	78 632
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			23 078	24 212
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			506	468
	Total des charges d'exploitation (2)			322 164	645 962
RESULTAT D'EXPLOITATION				(132 142)	(412 268)

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(132 142)	(412 268)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	468 321	1 789 569
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	218 185	17 305
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		686 506	1 806 874
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	322 565	1 156 428
	Intérêts et charges assimilées (4)	911	19 750
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		323 476	1 176 178
RESULTAT FINANCIER		363 030	630 696
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		230 888	218 428
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	575	1 240
	Sur opérations en capital	14 400	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	14 975	1 240
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	35 817	16 407
	Sur opérations en capital	4 685	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	40 502	16 407
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(25 527)	(15 167)
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		29 323	46 168
TOTAL DES PRODUITS		891 504	2 041 807
TOTAL DES CHARGES		715 466	1 884 715
RESULTAT DE L'EXERCICE		176 038	157 092
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		468 321	1 789 568
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

SAS ATJ

Exercice clos au 31 décembre 2023

PARTIE **ANNEXE**
CERTIFIER CONFORME LE 28/06/2024

Certifié Conforme



COMPTES ANNUELS

orcom

Expertise Comptable Audit & Conseil

Compte rendu de travaux

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS ATJ** relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023** qui se caractérisent par les données suivantes :

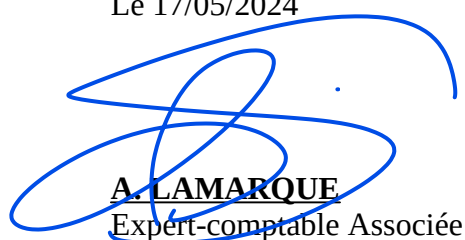
Total du bilan : 5 587 530 euros

Chiffre d'affaires : 159 608 euros

Résultat net comptable : 176 038 euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à AGEN
Le 17/05/2024



A. LAMARQUE
Expert-comptable Associée

Faits caractéristiques

Titres de participation

La société ATJ a acquis au cours de l'exercice des titres de participations sur les sociétés suivantes :

- SARL IMMO TD : 400 parts sociales, soit 25 % du capital social acquis le 14 juin 2023 pour 14 000€ ;
- SARL IMMO AD : 300 parts sociales, soit 23.08 % du capital social acquis le 14 juin 2023 pour 14 000€ ;

Fusion absorption entre sociétés soeurs détenues par ATJ :

En date du 1er septembre 2023, il a été décidé de la fusion simplifiée par absorption de la SARL IMMO AD par la SARL IMMO TD avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2023. Ces deux sociétés étant détenues à 100 % par la société ATJ, aucun rapport d'échange n'est à constater.

En effet, la société ATJ détient la totalité du capital social de l'Absorbante et de l'Absorbée. Dans le cadre d'une réorganisation du groupe auquel appartiennent les Parties, il apparaît opportun de procéder au regroupement de leurs activités respectives.

L'actif net transmis à la société IMMO TD par la société IMMO AD est de 518 547 € au 1er janvier 2023.

Conformément au Règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, et au PCG art. 740-1 à 744-3, s'agissant d'une opération impliquant des sociétés sous contrôle commun, il est retenu comme valeur d'apport des éléments d'actifs et de passif transmis par l'Absorbée, leur valeur nette comptable au 31 décembre 2022.

La Fusion intervient entre deux sociétés françaises soumises à l'impôt sur le société. Elle est soumise au régime spécial de faveur des fusions et opérations assimilées concernant l'impôt sur les sociétés, l'impôt de distribution et les droits d'enregistrement notamment prévu par l'article 210-0 A du Code général des impôts.

Vérification Fiscale

La société ATJ a fait l'objet d'une vérification fiscale en date du 11 mars 2024 au titre des périodes 2021 à 2022 concernant la taxe sur les salaires. La rectification reçue, constatée en charges exceptionnelles, est de l'ordre de 32 674 € dont 4 106 € de pénalités.

Réduction de capital social

L'assemblée Générale Extraordinaire du 25 juillet 2023 a décidé de la réduction du capital social de la société ATJ par voie de réduction du nombre d'actions, soit une réduction de titres de 31 600 actions à la valeur nominale de 10 €, soit 316 000 €.

Le capital social de la société ATJ présente un solde de 2 724 000 € contre 3 040 000 €. Il est désormais composé de 272 400 actions de 100 €.

Cette réduction a été décidée dans un contexte de rachat au bénéfice d'un actionnaire à un prix inférieur à la valeur nominale, ainsi le différentiel entre la valeur nominale et le prix de rachat a été constaté en prime d'émission pour un montant de 186 000 €.

Faits caractéristiques

Obtention de subvention

La société ATJ a obtenu l'octroi d'une subvention de la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du soutien aux projets innovants selon la délibération du 3 juillet 2023. La demande de subvention a été réalisée via le prestataire GEDINOV. Le projet concerne le déploiement d'un nouveau produit : une nacelle à mât vertical multi-énergie.

Les dépenses prévisionnelles de ce projet subventionné sont de l'ordre de 383 464 € et sont subventionnés à hauteur de 45 % soit un total de subvention de 172 559 €. Cette subvention peut être réduite si les dépenses réalisées sont inférieures aux dépenses prévues.

La durée d'exécution du programme se déroulera du 14/02/2022 au 3/07/2027. Au delà de ce délai, la subvention sera annulée et une procédure de reversement pourra être engagée. Elle s'est également engagée à maintenir l'emploi pendant une durée de trois ans.

La société ATJ a perçu une avance de l'ordre de 60 % de la subvention à la signature du contrat soit 103 535,40 €.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 587 530** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **891 504** euros et un total **charges** de **715 466** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **176 038** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 7 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titre de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	5 357					5 357
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 357					5 357
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	8 997					8 997
	Instal technique, matériel outillage industriels	129 972					129 972
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	21 155		5 035		5 035	21 155
	Matériel de bureau, mobilier	25 117					25 117
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	185 241		5 035		5 035	185 241
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	5 526 553		28 000			5 554 553
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 117					2 117
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 528 670		28 000			5 556 670
TOTAL		5 719 268		33 035		5 035	5 747 268

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	5 357			5 357
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 357			5 357
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	2 519	360		2 879
	Instal technique, matériel outillage industriels	44 994	18 286		63 280
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	21 155	350	350	21 155
	Matériel de bureau, mobilier	18 103	4 083		22 187
	Emballages récupérables et divers				
	TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 772	23 079	350	109 500
TO TAL		92 129	23 079	350	114 857

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TO TAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TO TAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TO TAL							
TO TAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	1 930 098	322 565	218 185	2 034 478
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 930 098	322 565	218 185	2 034 478
TOTAL GENERAL		1 930 098	322 565	218 185	2 034 478
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			322 565	218 185	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 117	2 117	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	12 000	12 000	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	5 303	5 303	
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 752	2 752	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 841 406	1 841 406	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		1 863 578	1 863 578	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	272	272		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	92 988	18 809	74 178	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	21 740	21 740		
	Personnel et comptes rattachés	5 491	5 491		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 583	7 583		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 158	3 158		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	50 061	50 061		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	653 573	653 573		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	5 822	5 822		
TOTAL DES DETTES		840 686	766 508	74 178	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		17 940			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		653 573			

Charges à payer

31/12/2023

Total des Charges à payer		60 637
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		971
Intérêts courus	699	
Intérêts bancaires	272	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 235
Fournisseurs factures non parvenues	8 235	
Dettes fiscales et sociales		51 431
Provision congés payés	5 491	
Provision charges congés payés	1 642	
Etat autres charges à payer	5 322	
Etat-ch. à payer-rectif taxes salaires	38 976	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		304 000,00	10,0000	3 040 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice		31 600,00	10,0000	316 000,00
	Du capital social fin d'exercice		272 400,00	10,0000	2 724 000,00

Filiales et participations

1

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés 1. Filiales (Plus de 50 %) SARL IMMO T D SCI PESSSELSSIS SAS DELTA SYSTEME SARL IMMO JD 2. Participations (10 à 50 %) SAS GAROLEV SARL NJD SAS SPEEDER NACELLE 1. Filiales (Plus de 50 %) SARL IMMO T D SCI PESSSELSSIS SAS DELTA SYSTEME SARL IMMO JD 2. Participations (10 à 50 %) SAS GAROLEV SARL NJD SAS SPEEDER NACELLE	16 000	728 690	100,00	398 000	398 000
	1 000 167	2 379 235	100,00	1 268 811	1 268 811
	2 536 800	1 332 665	100,00	3 165 242	1 723 039
	12 000	109 506	79,17	507 500	86 692

ATJ SAS
Société par Actions Simplifiée
Capital de 2.724.000 €
Siège Social : 2 rue du Pont de Garonne
47400 TONNEINS
RCS Agen 433 900 024

*Certifié
Conforme*


PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 28 juin
A 15h00,

Les associés de la Société par actions simplifiée « ATJ » au capital de 2.724.000 € divisé en 272.400 actions ordinaires de 10 € de nominal chacune, se sont réunis au siège social, sur convocation du Président.

Monsieur Daniel DUCLOS préside la réunion en sa qualité de Président,

Madame Françoise DUCLOS est désignée comme secrétaire.

Monsieur Sébastien BONNEFONT, représentant la SAS CABINET AVIANO ET ASSOCIES, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 272.400 actions sur les 272.400 actions ayant le droit de vote.

Il est rappelé que, conformément à l'article 10 des statuts, en cas de démembrement de la propriété des actions, les associés détenant l'usufruit représentent valablement les associés détenant la nue-propriété.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant plus des deux tiers des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice,
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce en vue de leur approbation,
- Lecture du rapport du Président,
- Examen par les associés et approbation des comptes et du bilan de la Société, et quitus de la direction pour l'exercice écoulé,
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2023,
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Information sur les distributions de dividendes antérieures,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose ensuite sur le bureau de l'assemblée :

- La copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé,
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- La feuille de présence,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Le rapport du Président,
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos,
- Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,
- Le texte des résolutions proposées aux associés,

Le Président rappelle ensuite que son rapport de gestion, les comptes sociaux et les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes et sur les conventions réglementées, ainsi que le texte des résolutions proposées à l'assemblée, ont été envoyés aux associés quinze jours avant la date de tenue de la présente assemblée, et que pendant ce même délai l'inventaire de la Société a été tenu à leur disposition au siège social de la Société.

Le Président présente ensuite aux associés les comptes qu'il a établi à la clôture de l'exercice, conformément aux dispositions statutaires et fait lecture des différents rapports.

La discussion s'engage entre les associés, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION Approbation des comptes et quitus à la direction

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président et rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit Code qui s'élèvent à un montant global de 7.205 € et l'imposition correspondante.

Après en avoir délibéré, cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIEME RESOLUTION
Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 176.038 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	176.038 Euros
-------------------------------	----------------------

En plus au report à nouveau créditeur qui s'élèverait ainsi à 1.465.344 Euros	176.038 Euros
--	---------------

Après en avoir délibéré, cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

TROISIEME RESOLUTION
Conventions de l'article L.227-10

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Après en avoir délibéré, cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

QUATRIEME RESOLUTION
Distribution de dividendes

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 Bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

Après en avoir délibéré, cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

CINQUIEME RESOLUTION
Pouvoirs

En conséquence de ce qui précède, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, d'enregistrement, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Après en avoir délibéré, cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la Secrétaire de séance.

Le Président
Monsieur Daniel DUCLOS



La Secrétaire
Madame Françoise DUCLOS



SAS ATJ

**Société par Actions Simplifiée au capital de 2 724 000€
Siège social : 2 rue du Pont de Garonne 47400 TONNEINS
RCS AGEN 433 900 024**

***Rapport du Commissaire aux comptes sur les Comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023***

SAS Cabinet Aviano & Associés

**Société de Commissariat aux Comptes
membre de la Compagnie Régionale
de Grande aquitaine
Société d'Expertise Comptable
inscrite au Tableau de l'Ordre de la
Région Nouvelle Aquitaine**

**1 rue Félix Aunac
47000 AGEN**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Aux Associés,

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ATJ relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Faits caractéristiques – Réduction de capital social » de l'annexe des comptes annuels.

Bx

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons contrôlé la valorisation des titres de participation au bilan de votre société. Nous nous sommes assurés que ces titres sont correctement valorisés et que les éventuelles provisions pour dépréciations comptabilisées sont justifiées et suffisantes. Également, nous avons contrôlé la réciprocité des soldes des comptes des sociétés ayant un lien de participation avec votre société, et nous avons vérifié que les éventuelles provisions pour dépréciation de ces créances sont bien évaluées et comptabilisées. Les conclusions de ces analyses sont satisfaisantes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'attester de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, n'ayant pas eu connaissance de ces informations au moment de l'établissement de notre rapport.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

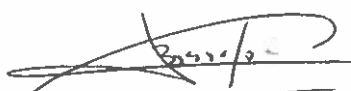
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Agen, le 20 juin 2024

Pour la SAS Cabinet Aviano & Associés


Sébastien BONNEFONT
Commissaire aux Comptes

COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2023

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	5 357	5 357		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	8 997	2 879	6 118	6 478
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus	129 972	63 280	66 692	84 978
	Autres immobilisations corporelles	46 272	43 341	2 931	7 014
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival				
	Autres participations	5 554 553	2 034 478	3 520 075	3 596 455
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	2 117		2 117	2 117
	TOTAL (II)	5 747 268	2 149 335	3 597 933	3 697 042
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				316
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	12 000		12 000	43 800
	Autres créances	1 849 461		1 849 461	1 891 641
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	128 136		128 136	61 397
	Charges constatées d'avance				83
	TOTAL (III)	1 989 597		1 989 597	1 997 237
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	7 736 865	2 149 335	5 587 530	5 694 278
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				2 117	2 117
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

31/12/2023

31/12/2022

Capital social ou individuel

2 724 000

3 040 000

Primes d'émission, de fusion, d'apport ...

186 000

Ecart de réévaluation

RESERVES

Réserve légale

304 000

304 000

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

1 289 306

1 132 214

Résultat de l'exercice

176 038

157 092

Subventions d'investissement

67 500

Provisions réglementées

Total des capitaux propres

4 746 844

4 633 306

Produits des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

Total des autres fonds propres

Provisions pour risques

Provisions pour charges

Total des provisions

DETTES FINANCIERES

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)

93 260

111 353

Emprunts et dettes financières divers (3)

653 573

806 829

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

DETTES D'EXPLOITATION

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

21 740

50 417

Dettes fiscales et sociales

66 292

92 374

DETTES DIVERSES

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Produits constatés d'avance (1)

5 822

Total des dettes

840 686

1 060 972

Ecart de conversion passif

TOTAL PASSIF

5 587 530

5 694 278

Résultat de l'exercice exprimé en centimes

176 037,56

157 092,48

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

766 508

968 683

(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

272

289

(3) Dont emprunts participatifs

documents visés par le
commissaire aux comptes

31 décembre 2023 - 12 mois	SAS ATJ	orcom
----------------------------	---------	-------

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue (Biens)		
	Production vendue (Services et Travaux)	159 608	218 667
	Montant net du chiffre d'affaires	159 608	218 667
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	30 213	9 489
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		5 470
	Autres produits	201	68
	Total des produits d'exploitation (1)	190 022	233 694
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	142 655	231 051
	Impôts, taxes et versements assimilés	13 194	9 712
	Salaires et traitements	110 390	301 888
	Charges sociales du personnel	32 341	78 632
	Cotisations personnelles de l'exploitant		
	Dotations aux amortissements :		
	- sur immobilisations	23 078	24 212
	- charges d'exploitation à répartir		
	Dotations aux dépréciations :		
	- sur immobilisations		
	- sur actif circulant		
	Dotations aux provisions		
	Autres charges	506	468
	Total des charges d'exploitation (2)	322 164	645 962
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(132 142)	(412 268)

documents visés par le
commissaire aux comptes

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(132 142)	(412 268)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	468 321	1 789 569
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	218 185	17 305
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	686 506	1 806 874
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	322 565	1 156 428
	Intérêts et charges assimilées (4)	911	19 750
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	323 476	1 176 178
	RESULTAT FINANCIER	363 030	630 696
	RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	230 888	218 428
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	575	1 240
	Sur opérations en capital	14 400	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	14 975	1 240
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	35 817	16 407
	Sur opérations en capital	4 685	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	40 502	16 407
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(25 527)	(15 167)
	PARTICIPATION DES SALAIRES		
	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	29 323	46 168
	TOTAL DES PRODUITS	891 504	2 041 807
	TOTAL DES CHARGES	715 466	1 884 715
	RESULTAT DE L'EXERCICE	176 038	157 092

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

468 321

1 789 568

documents visés par le
commissaire aux comptes

Faits caractéristiques

Titres de participation

La société ATJ a acquis au cours de l'exercice des titres de participations sur les sociétés suivantes :

- SARL IMMO TD : 400 parts sociales, soit 25 % du capital social acquis le 14 juin 2023 pour 14 000€ ;
- SARL IMMO AD : 300 parts sociales, soit 23.08 % du capital social acquis le 14 juin 2023 pour 14 000€ ;

Fusion absorption entre sociétés soeurs détenues par ATJ :

En date du 1er septembre 2023, il a été décidé de la fusion simplifiée par absorption de la SARL IMMO AD par la SARL IMMO TD avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2023. Ces deux sociétés étant détenues à 100 % par la société ATJ, aucun rapport d'échange n'est à constater.

En effet, la société ATJ détient la totalité du capital social de l'Absorbante et de l'Absorbée. Dans le cadre d'une réorganisation du groupe auquel appartiennent les Parties, il apparaît opportun de procéder au regroupement de leurs activités respectives.

L'actif net transmis à la société IMMO TD par la société IMMO AD est de 518 547 € au 1er janvier 2023.

Conformément au Règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, et au PCG art. 740-1 à 744-3, s'agissant d'une opération impliquant des sociétés sous contrôle commun, il est retenu comme valeur d'apport des éléments d'actifs et de passif transmis par l'Absorbée, leur valeur nette comptable au 31 décembre 2022.

La Fusion intervient entre deux sociétés françaises soumises à l'impôt sur le société. Elle est soumise au régime spécial de faveur des fusions et opérations assimilées concernant l'impôt sur les sociétés, l'impôt de distribution et les droits d'enregistrement notamment prévu par l'article 210-0 A du Code général des impôts.

Vérification Fiscale

La société ATJ a fait l'objet d'une vérification fiscale en date du 11 mars 2024 au titre des périodes 2021 à 2022 concernant la taxe sur les salaires. La rectification reçue, constatée en charges exceptionnelles, est de l'ordre de 32 674 € dont 4 106 € de pénalités.

Réduction de capital social

L'assemblée Générale Extraordinaire du 25 juillet 2023 a décidé de la réduction du capital social de la société ATJ par voie de réduction du nombre d'actions, soit une réduction de titres de 31 600 actions à la valeur nominale de 10 €, soit 316 000 €.

Le capital social de la société ATJ présente un solde de 2 724 000 € contre 3 040 000 €. Il est désormais composé de 272 400 actions de 100 €.

Cette réduction a été décidée dans un contexte de rachat au bénéfice d'un actionnaire à un prix inférieur à la valeur nominale, ainsi le différentiel entre la valeur nominale et le prix de rachat a été constaté en prime d'émission pour un montant de 186 000 €.

Faits caractéristiques

Obtention de subvention

La société ATJ a obtenu l'octroi d'une subvention de la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du soutien aux projets innovants selon la délibération du 3 juillet 2023. La demande de subvention a été réalisée via le prestataire GEDINOV. Le projet concerne le déploiement d'un nouveau produit : une nacelle à mât vertical multi-énergie.

Les dépenses prévisionnelles de ce projet subventionné sont de l'ordre de 383 464 € et sont subventionnés à hauteur de 45 % soit un total de subvention de 172 559 €. Cette subvention peut être réduite si les dépenses réalisées sont inférieures aux dépenses prévues.

La durée d'exécution du programme se déroulera du 14/02/2022 au 3/07/2027. Au delà de ce délai, la subvention sera annulée et une procédure de reversement pourra être engagée. Elle s'est également engagée à maintenir l'emploi pendant une durée de trois ans.

La société ATJ a perçu une avance de l'ordre de 60 % de la subvention à la signature du contrat soit 103 535,40 €.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de 5 587 530 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 891 504 euros** et un total **charges de 715 466 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 176 038 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 7 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titre de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations Réévaluations	Acquisitions Virt p.à p.	Diminutions Cessions	
INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres	5 357				5 357
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 357				5 357
CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
sur sol d'autrui					
instal. agencet aménagement	8 997				8 997
Instal technique, matériel outillage industriels	129 972				129 972
Instal., agencement, aménagement divers					
Matériel de transport	21 155		5 035	5 035	21 155
Matériel de bureau, mobilier	25 117				25 117
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	185 241		5 035	5 035	185 241
FINANCIERES					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations	5 526 553		28 000		5 554 553
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	2 117				2 117
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 528 670		28 000		5 556 670
TOTAL	5 719 268		33 035	5 035	5 747 268

31 décembre 2023 - 12 mois	SAS ATJ	orcom
----------------------------	---------	-------

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	5 357			5 357
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 357			5 357
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	2 519	360		2 879
	Instal technique, matériel outillage industriels	44 994	18 286		63 280
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	21 155	350	350	21 155
	Matériel de bureau, mobilier	18 103	4 083		22 187
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 772	23 079	350	109 500
TOTAL		92 129	23 079	350	114 857

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
		Dotations		Reprises		Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice	
		Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTES				
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	1 930 098	322 565	218 185	2 034 478
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 930 098	322 565	218 185	2 034 478
TOTAL GENERAL	1 930 098	322 565	218 185	2 034 478
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		322 565	218 185	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	2 117	2 117	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	12 000	12 000	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	5 303	5 303	
Taxes sur la valeur ajoutée	2 752	2 752	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	1 841 406	1 841 406	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES	1 863 578	1 863 578	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

	31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	272	272		
Emp. dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	92 988	18 809	74 178	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	21 740	21 740		
Personnel et comptes rattachés	5 491	5 491		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 583	7 583		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	3 158	3 158		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	50 061	50 061		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	653 573	653 573		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 822	5 822		
TOTAL DES DETTES	840 686	766 508	74 178	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

Charges à payer

31/12/2023

Total des Charges à payer		60 637
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		971
Intérêts courus	699	
Intérêts bancaires	272	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 235
Fournisseurs factures non parvenues	8 235	
Dettes fiscales et sociales		51 431
Provision congés payés	5 491	
Provision charges congés payés	1 642	
Etat autres charges à payer	5 322	
Etat-ch. à payer-rectif taxes salaires	38 976	

documents visés par le
commissaire aux comptes

Charges constatées d'avance

[illegible]

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		304 000,00	10,0000	3 040 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice		31 600,00	10,0000	316 000,00
Du capital social fin d'exercice		272 400,00	10,0000	2 724 000,00

documents visés par le
commissaire aux comptes

31 décembre 2023 - 12 mois	SAS ATJ	orcom
----------------------------	---------	-------

Filiales et participations

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL IMMO TD	16 000	728 690	100,00	398 000	398 000
SCI PSELSSIS	1 000 167	2 379 235	100,00	1 268 811	1 268 811
SAS DELTA SYSTEME	2 536 800	1 332 665	100,00	3 165 242	1 723 039
SARL IMMO JD	12 000	109 506	79,17	507 500	86 692
2. Participations (10 à 50 %)					
SAS GAROLEV	10 000	(4 392)	40,00	4 000	4 000
SARL NJD	12 000	118 131	25,00	201 000	29 533
SAS SPEEDER NACELLE	10 000	137 850	20,00	10 000	10 000

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL IMMO TD	358 903		94 936	55 850	
SCI PSELSSIS	825 188		136 414	(6 830)	468 321
SAS DELTA SYSTEME			1 228 627	324 920	
SARL IMMO JD	308 063		26 961	(31 463)	
2. Participations (10 à 50 %)					
SAS GAROLEV	7 000		18 000	(30 639)	
SARL NJD	277 251		70 001	4 203	
SAS SPEEDER NACELLE	65 000		1 483 166	40 608	

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A françaises	Filiales non reprises en A étrangères	Participations non reprises en A françaises	Participations non reprises en A étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

